

## Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 15. 10. 2004 et incidence par 1000 consultations (N/10<sup>3</sup>)

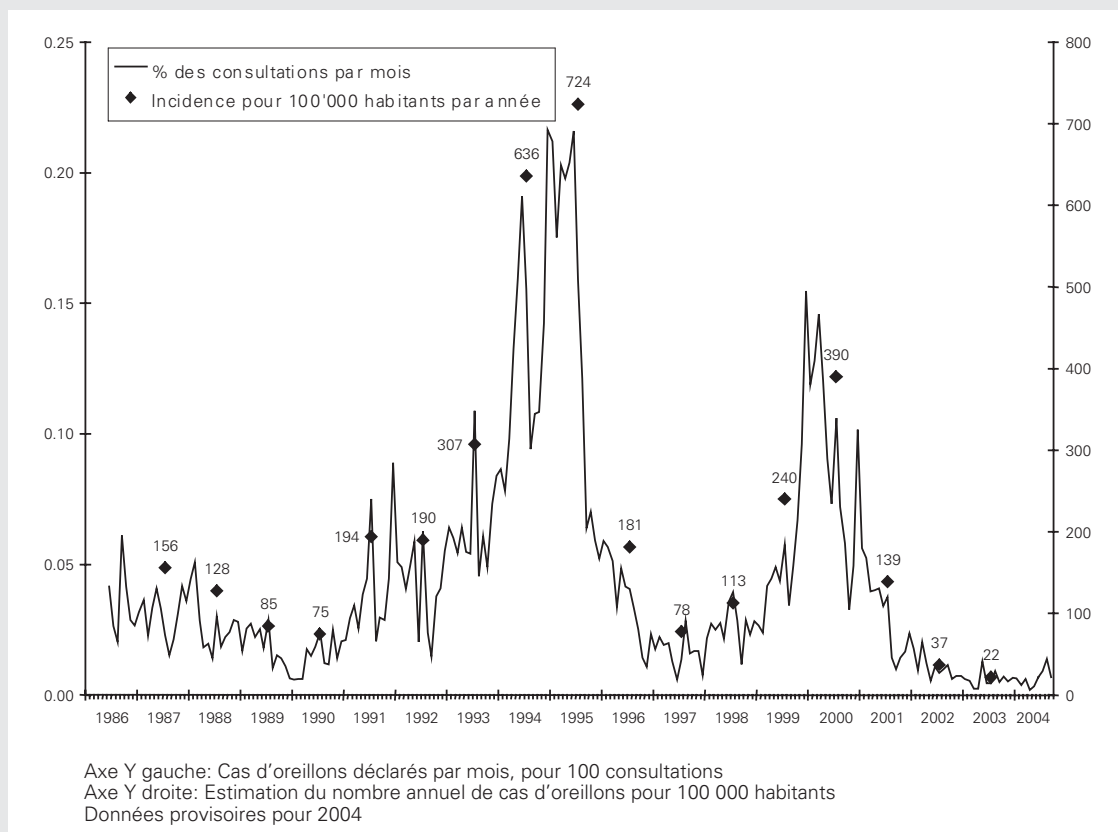
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

| Semaine                        | 39  |                   | 40  |                   | 41  |                   | 42   |                   | Moyenne de 4 semaines |                   |
|--------------------------------|-----|-------------------|-----|-------------------|-----|-------------------|------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| Thème                          | N   | N/10 <sup>3</sup> | N   | N/10 <sup>3</sup> | N   | N/10 <sup>3</sup> | N    | N/10 <sup>3</sup> | N                     | N/10 <sup>3</sup> |
| Suspicion de grippe            | 21  | 1.1               | 33  | 2                 | 29  | 2.2               | 14   | 1.1               | 24.3                  | 1.6               |
| Crise d'asthme                 | 13  | 0.7               | 28  | 1.7               | 15  | 1.1               | 14   | 1.1               | 17.5                  | 1.2               |
| Rougeole                       | 0   | 0                 | 0   | 0                 | 0   | 0                 | 0    | 0                 | 0                     | 0                 |
| Rubéole                        | 1   | 0.1               | 0   | 0                 | 0   | 0                 | 1    | 0.1               | 0.5                   | 0                 |
| Oreillons                      | 1   | 0.1               | 2   | 0.1               | 2   | 0.2               | 0    | 0                 | 1.3                   | 0.1               |
| Coqueluche                     | 2   | 0.1               | 2   | 0.1               | 3   | 0.2               | 0    | 0                 | 1.8                   | 0.1               |
| Otite moyenne                  | 37  | 2                 | 51  | 3.2               | 44  | 3.3               | 33   | 2.6               | 41.3                  | 2.8               |
| Pneumonie                      | 9   | 0.5               | 12  | 0.7               | 11  | 0.8               | 11   | 0.9               | 10.8                  | 0.7               |
| Vaccination antigrippale       | 248 | 13.4              | 383 | 23.7              | 788 | 59.4              | 1928 | 150.5             | 836.8                 | 61.7              |
| Vaccination antipneumococcique | 6   | 0.3               | 9   | 0.6               | 13  | 1                 | 21   | 1.6               | 12.3                  | 0.9               |
| Médecins déclarants            | 199 |                   | 175 |                   | 147 |                   | 134  |                   | 163.8                 |                   |

Données provisoires

## Déclarations Sentinella juin 1986–septembre 2004

## Les oreillons



Depuis la mise en place du système de surveillance Sentinella en 1986, deux importantes épidémies d'oreil-

lons ont été enregistrées en Suisse, en 1994–1995 et en 1999–2000. A partir des déclarations des méde-

cins Sentinella, le nombre de cas d'oreillons était estimé à environ 50 000 en 1995. Il se montait à

17 100 en 1999 et à 28 000 en 2000. Depuis lors, le nombre de cas d'oreillons traités dans un cabinet médical s'inscrit nettement à la baisse: 10 000 en 2001, 2700 en 2002 et 1600 en 2003, pour une incidence de 22 cas pour 100 000 habitants cette dernière année, soit le plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella.

En 2003, 71 cas d'oreillons ont été rapportés par des médecins réguliers dans leurs déclarations (rapport fourni pour au moins 75% des semaines). Trois d'entre eux ont été écartés en raison d'un diagnostic de mononucléose. Septante-deux pour cent des cas restants (49/68) ont été soumis à un examen de laboratoire. Parmi eux, seuls 4% ont été confirmés (8% en 2002) et un a été écarté (deux sérologies négatives). De plus, seuls 40% des cas déclarés remplissaient la définition de cas. Comme attendu en dehors des épidémies, la plupart des suspicions d'oreillons rapportées n'étaient donc probablement pas dues au virus ourlien. Plus de 40% des 67 cas retenus en 2003 avaient de 5 à 9 ans et 28% 16 ans ou plus, alors qu'aucun cas n'avait moins de 1 an. Plus de 60% des cas étaient de sexe masculin. Septante-cinq pour cent des cas avec un statut vaccinal connu (90%) étaient vaccinés, dont 40% avec une dose, 47% avec deux doses et 13% avec un nombre inconnu de doses. Les deux seuls cas confirmés par un examen de laboratoire n'avaient reçu qu'une dose (Mumpsvox dans les deux cas). Aucune complication ni hospitalisation n'a été rapportée.

La diminution du nombre de cas d'oreillons rapportés s'est interrompue en 2004: selon des données encore provisoires, 50 cas ont été déclarés de janvier à septembre 2004, contre 48 pour la même période de l'année précédente. Soixante-trois pour cent des cas avec un statut vaccinal connu (82%) étaient vaccinés, dont 12% avec une dose, 77% avec deux doses et 12% avec un nombre inconnu de doses. Mais parmi les 33 (66%) cas soumis à un examen de laboratoire, aucun n'a été confirmé. De plus, 17 (34%) cas ne répondaient pas à la définition clinique des oreillons et aucun cas n'était en lien épidémiologique avec un autre

cas connu. Il est donc probable que, comme l'année précédente, une proportion élevée des cas rapportés n'étaient pas des oreillons. Une complication (une pancréatite), sans hospitalisation, a été rapportée durant les 9 premiers mois de l'année 2004. Trente pour cent des cas avaient de 5 à 9 ans et 36% 16 ans ou plus, alors qu'aucun cas n'avait moins de 1 an.

En 1999–2003, la couverture vaccinale contre les oreillons des enfants de 24 à 35 mois était de 81%. Pour au moins une dose, elle s'élevait à 87% chez les enfants de 6 à 9 ans et à 93% chez les adolescents de 12 à 15 ans. Or, il est nécessaire que 90 à 92% de la population soit immune pour bloquer la circulation du virus. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons et rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés qui n'auraient pas eu la maladie pendant leur enfance la vaccination est également recommandée, en particulier pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique  
Division Maladies transmissibles